

Paris, le 25/06/2020

Le « Ségur de la Santé » est ouvert depuis un mois. Force est de constater que les concertations ont bien du mal à entrer dans une phase concrète de négociations.

Le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, a annoncé hier un budget global de revalorisation de 6 milliards d'euros pour les carrières et rémunérations des personnels hospitaliers non médicaux. Alors que cette somme peut paraître à première vue significative les contours de son utilisation restent inconnus.

Ces effets de communication ne sauraient rassurer et satisfaire le monde de la santé.

Les infirmier(e)s-anesthésistes attendent du Ministère de la Santé un chiffrage précis et immédiat des mesures annoncées concernant la rémunération et la carrière des personnels. Pour la profession, le « Ségur de la Santé » doit aboutir à la concrétisation d'une rémunération à la hauteur de leur niveau de formation et de responsabilités.

Les infirmier(e)s-anesthésistes attendent également l'ouverture concrète et rapide de travaux sur l'évolution des statuts, la réforme des coopérations interprofessionnelles et la gouvernance des établissements.

Alors que le « Ségur de la Santé » n'apparaît pas pour l'heure comme le plan de réforme ambitieux du système de Santé présenté le 25 mai dernier par le Premier Ministre Édouard Philippe, le SNIA invite les infirmier(e)s-anesthésistes à s'associer au mouvement de grève nationale du mardi 30 juin prochain.

*Le Conseil Syndical du SNIA*